CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E207498** **VALABLE JUSQU'AU** **15/01/2027**

ÉDITÉ LE 16/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/02/2022

Raison sociale : AM2G

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/02/2022

Capital : 10 000

LA TOUCHE ES BIGOTS DOLO
22270 JUGON-LES-LACS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC st malo

Siret : 910 521 871 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5204167

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 30964026G 2000

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 30964026G 2000

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/01/2026

Téléphone : 06 60 90 19 03 **Fax :**

Portable : 06 60 90 19 03

Responsabilité légale :
GESRET ANTHONY GÉRANT / GUICHARD MICKAEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : am2g.charpente.menuiserie@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 020 181 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	4	16/01/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	4	20/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/01/2026 11:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E207498** **VALABLE JUSQU'AU** **15/01/2027**

ÉDITÉ LE **16/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/02/2022
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/02/2022
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC st malo

Siret : **910 521 871 00012**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5204167
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 30964026G 2000
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 30964026G 2000

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/01/2026

Raison sociale : **AM2G**

LA TOUCHE ES BIGOTS DOLO
22270 JUGON-LES-LACS

Téléphone : 06 60 90 19 03 **Fax :**
Portable : 06 60 90 19 03

Site Internet :
E-mail : am2g.charpente.menuiserie@gmail.com

Responsabilité légale :
GESRET ANTHONY GÉRANT / GUICHARD MICKAEL GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	16/01/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/01/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/03/2025
o Isolation des combles perdus	20/03/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.